



Tous concernés par les enjeux de santé planétaire !

La mobilité européenne et internationale de nos jeunes apporte une ouverture sur le monde et permet un enrichissement professionnel grâce à une expérience dans un contexte interculturel et favorise la pratique d'une langue étrangère.

La Fondation et l'Université Paris Cité partagent une ambition commune affichée qui est de répondre aux grands défis de la santé planétaire. Les projets de mobilité présentés devront s'inscrire dans une démarche visant un monde plus équitable, durable et sain. L'étudiant aura à cœur d'exposer en quoi son projet de mobilité répond aussi à un objectif commun qu'il s'agisse de *l'épanouissement des sociétés* (par exemple : *expérience culturelle auprès de publics empêchés*), *la santé de la planète* (par exemple : *découverte d'un observatoire des nanoparticules*) ou de *la santé de l'homme* (exemple : *travail de recherche en établissement de santé*).

Une attention particulière sera portée au défi que le projet aidera à surmonter.

Objectifs et montant alloué

- ✓ Encourager et faciliter les projets de mobilité internationale des jeunes en formation au sein d'Université Paris Cité.
- ✓ Soutenir l'apprentissage d'une langue étrangère.
- ✓ Promouvoir les expériences multiculturelles.
- ✓ Récompenser les initiatives qui répondent aux défis de la santé planétaire.

2 bourses de 5 000 euros seront versées

Principes de base

- ✓ Être inscrit à l'Université Paris Cité au moment du dépôt du dossier niveau Licence, Master, Doctorat.
- ✓ Tous les pays étrangers sont des destinations éligibles sauf la France métropolitaine et l'Outre-Mer (DOM-TOM).

Conditions d'attribution et de versement des aides

- ✓ Une demande ou l'acceptation d'une mobilité internationale n'ouvre pas systématiquement droit à l'attribution d'une aide financière.
- ✓ Un acompte de 80% sera versé au début de la période d'enseignement/stage. Le solde de 20% est versée après la remise de l'attestation de fin de séjour.
- ✓ Les candidats lauréats s'engagent à accepter toute communication sur les médias de la Fondation et de l'Université.

Comment et quand candidater ?

Votre demande d'aide à la mobilité internationale s'effectue uniquement sur dossier à compléter :

Avant le 17 juin 2025 à 17h pour une mobilité au 1^{er} semestre ou pour toute l'année.

Reversement de l'aide

Le Fondation Université Paris Cité se réserve le droit de solliciter le reversement intégral de cette bourse en cas de : non réalisation de l'expérience, durée réelle de la mobilité inférieure à 26 jours, non production de l'attestation d'exécution de mobilité ou de séjour d'études dans le mois suivant le retour du candidat.

Déposer votre demande

Pièces à fournir : le candidat doit constituer un dossier en fournissant les pièces suivantes :

- ✓ Attestation d'inscription à l'Université Paris Cité avec le numéro d'étudiant
- ✓ Convention de stage ou justificatif de l'expérience à l'étranger
- ✓ Relevée d'identité bancaire ou postal français au nom du candidat
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Curriculum Vitæ